

"Une place à table"

GUIDE PEDAGOGIQUE
pour la co-construction de Tiers-lieux
de solidarité et de transition alimentaire



Laboratoire d'Études
et de Recherche
sur l'Intervention Sociale

“Une place à table”

GUIDE PEDAGOGIQUE pour la co-construction de Tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire



Ce guide est issu d'une recherche-action coopérative, intitulée « **L'alimentation des personnes en situation de précarité : de l'assignation à l'émancipation ?** ».

Elle a été conçue et coordonnée par le LERIS en partenariat avec le réseau INPACT, les Secours Populaire Hérault et Lozère, les Secours Catholique Hérault et Gard, le CPIE Bassin de Thau, L'Esperluette-Celleneuve, la communauté de communes du Haut-Allier et tous leurs partenaires. Elle s'est déroulée en Occitanie entre janvier 2019 et décembre 2021.

Ce guide est donc le fruit d'un travail collectif basé sur six expérimentations sociales, portées par 6 groupes-projets, autour de **nouvelles formes de solidarités alimentaires**, portant l'ambition d'**agir contre la précarité (économique et sociale) et contre les inégalités alimentaires, en visant l'émancipation et en favorisant des pratiques et des systèmes alimentaires plus durables***. Plus de 150 personnes, habitant.e.s, personnes concernées, bénévoles, salarié.e.s d'associations, travailleurs sociaux, paysan.nes, agents de collectivités, élu.es... ont contribué à ces expérimentations.

Ce guide a été conçu dans une perspective pratique, il vise à soutenir le déploiement de dynamiques coopératives à visée démocratique. En parallèle vous pouvez consulter le rapport complet de la recherche-action sur le site du Leris. Nous avons souhaité ici présenter les conditions et étapes qui nous semblent importantes, pour que ces tiers-lieux émergent comme de réelles actions collectives et politiques, engageant des projets territoriaux porteurs de transformations durables. Vous trouverez des ingrédients de fonds, des éléments de posture, des outils, des listes à penser... Chacun pourra y piocher des idées en fonction de son contexte d'action et de l'avancement de son projet.

SOMMAIRE



LA RECHERCHE-ACTION COOPÉRATIVE

- ▶ Nos questions 4
- ▶ Nos hypothèses 5
- ▶ Les expérimentations 6
- ▶ Proposition de définition des Tiers- Lieux de solidarité et de transition alimentaire à l'issue de cette recherche-action 8
- ▶ Quelques conditions de mise en oeuvre dans les territoires 9

LES INGRÉDIENTS DES TIERS-LIEUX DE SOLIDARITÉ ET DE TRANSITION ALIMENTAIRE

- ▶ **1. Mobiliser pour l'action collective** 11
 - > Mobiliser les habitants et premiers concernés autour des enjeux alimentaires et de la construction d'un Tiers-Lieux 11
 - > Identifier les ressources du territoire et les alliés 14
 - > Impliquer des producteurs, fournisseurs, acteurs alimentaires 14
 - > Développer les coopérations multi-acteurs : vers un sens commun 15
- ▶ **2. Animer et faire vivre un dispositif coopératif** 16
 - > Pratiques et postures des animateurs/trices 16
 - > Faire ensemble, faire vivre le collectif 18
 - > Développement et reconnaissances des compétences et des savoirs-faire pour soutenir l'émancipation 20
- ▶ **3. Les modalités d'actions** 21
 - > Mettre en place des modes d'organisation et de gouvernance collectifs 21
 - > Diversifier les activités et fonctions du Tiers-Lieux 22
 - > Construire des modèles économiques 25
- ▶ **4. Activer et renforcer la démocratie alimentaire** 26
 - > Changer de paradigme 26
 - > Sensibiliser, développer l'esprit critique et l'analyse politique 27
 - > La montée en généralité, vers le politique 29
- ▶ **5. Lexique** 30
- ▶ **6. Ressources** 32
- ▶ **7. Outils** 33

LA RECHERCHE-ACTION COOPERATIVE

Une recherche-action coopérative vise à la fois à produire des connaissances scientifiques et à nourrir de nouvelles pratiques sociales. Elle permet de conjuguer différents types de savoirs et d'en construire de nouveaux, avec les personnes concernées par le sujet, ici : la précarité, les inégalités alimentaires et l'alimentation durable. Plus largement, la démarche s'inscrit dans une perspective de transformation sociale, qui vise une modification des rapports sociaux et de domination (de classe, de genre, de race, d'âge...) pour plus d'émancipation individuelle et collective.

1. Nos questions

☀ Les constats de départ ☀

- ▶ L'alimentation est un marqueur d'inégalités sociales
- ▶ L'alimentation des personnes en situation de précarité est une alimentation sous contrainte alors que nous vivons dans un pays de profusion.
- ▶ La qualité et le choix de notre alimentation sont essentiels. L'alimentation touche à de multiples dimensions : le plaisir, le lien social, la santé, l'environnement, l'histoire familiale, la culture, les émotions, le bien-être psychique, le corps...
- ▶ La réponse unique à la précarité alimentaire que constitue le dispositif d'aide alimentaire actuel doit être interrogé au regard de plusieurs problématiques : **la qualité et la diversité des produits distribués, l'adéquation avec les besoins alimentaires, le non choix, l'expérience sociale souvent disqualifiante que représente le recours à l'aide alimentaire, l'injustice économique** (l'aide alimentaire est une part de marché de la grande distribution et une source de défiscalisation), **la contribution du dispositif à un système alimentaire sur-productif, fortement industrialisé, mondialisé et non durable.**
- ▶ L'alimentation est un sujet politique qui devrait être discuté de manière démocratique.
- ▶ Le droit à l'alimentation* n'est pas respecté.
- ▶ Le système alimentaire majoritaire n'est pas durable : il a des impacts négatifs en termes de sécurité alimentaire, de santé, d'environnement, d'inégalités et de répartition des richesses.

▶ Les mouvements de transition alimentaire concernent trop peu les personnes en situation de précarité ou à petits budgets, il comporte un risque de renforcement des inégalités sociales.

▶ Nous sommes tous concernés par la transformation de nos pratiques alimentaires et par l'évolution des systèmes alimentaires vers plus de durabilité*.

▶ Les moyens de lutte contre la précarité ont tendance à isoler les personnes concernées dans des dispositifs spécifiques, souvent stigmatisants et individualisants.

▶ La distribution alimentaire est un mode d'intervention sociale limité, insatisfaisant en termes de travail social à visée émancipatrice.

☀ Les questions de départ ☀

▶ Comment transformer le système d'aide alimentaire pour permettre un accès digne et citoyen à une alimentation de qualité, pour les personnes en situation de précarité ?

▶ Comment agir contre la stigmatisation et l'exclusion des personnes en situation de précarité, et permettre aux personnes d'affirmer et d'exercer leur puissance sociale* ?

▶ Comment conjuguer transition alimentaire et justice sociale, et réduire les inégalités alimentaires* ?

▶ Comment développer des solidarités réciproques entre mangeurs et producteurs, tous concernés par la précarité ?

▶ Comment faire vivre et renforcer la démocratie alimentaire* ?

2. Nos hypothèses

Pour mener cette recherche-action nous nous sommes appuyés sur l'accompagnement et l'observation d'actions expérimentales autour de l'accès à l'alimentation durable, reposant sur plusieurs axes de travail :

- ▶ Des actions collectives avec les "premiers concernés"
- ▶ La posture de coopération
- ▶ Une approche systémique et territoriale de l'alimentation

Pour incarner ces axes, nous avons choisi de travailler sur la **co-construction de Tiers-lieux de transition et de solidarité alimentaire**.

Pourquoi travailler à partir de l'idée de Tiers-lieux ?

Née de l'idée d'*espaces intermédiaires entre le travail et la maison*, la notion de Tiers-lieux apparaît souvent comme floue. Elle est définie par la coopérative des Tiers-Lieux dans *Les cahiers du Labo* de la manière suivante :

"Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- 1. un parcours d'émancipation individuelle*
- 2. une dynamique collective*
- 3. une démarche motivée par l'intérêt général.*

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale".

<https://coop.tierslieux.net/les-cahiers-du-labo/>

le Tiers-lieux renvoie à l'idée d'un *écosystème fonctionnant grâce à la coopération et la solidarité, et d'un espace d'apprentissage et d'expérience commune*. Plus qu'un lieu physique, le Tiers-Lieux est avant tout une **communauté**.

Quels sont les principes du Tiers-lieux ? (pour nous !)

- ▶ Le principe d'acteur-bénéficiaire (ceux qui agissent sont aussi ceux qui bénéficient de l'action)
- ▶ L'ouverture à tou.te.s et la recherche de mixité sociale
- ▶ Le développement d'une diversité d'activités et de fonctions, interdépendantes entre elles
- ▶ La mise en place de modes d'organisation et de gouvernance démocratiques
- ▶ La recherche de modèles économiques et de travail mixtes (subventions, dons, activités lucratives, bénévolat, salariat, entrepreneurs...).

Le Tiers-lieux est un concept qui reste énigmatique pour de nombreuses personnes. Il rencontre de multiples usages et la notion reste à questionner. Dans le cadre de cette recherche-action, il a permis aux groupes-projets de se projeter dans un "objet non identifié", quelque chose de nouveau, une sorte d'utopie dans laquelle il y a du possible, face à des problématiques souvent considérées comme insolubles donc source d'impuissance. Néanmoins, l'usage du terme ne saurait constituer une "étiquette vertueuse" à coller sur n'importe quel type de projet. Il doit surtout permettre de mettre en avant la dimension collective et la posture de coopération nécessaires au développement d'actions transformatrices avec et pour les gens.

3. Les expérimentations

6 EXPÉRIMENTATIONS DANS 6 TERRITOIRES

Les expérimentations sont parties de contextes variés (rural, urbain, distribution alimentaire, épicerie solidaire, quartier prioritaire, action déjà existante ou page quasi blanche...). Elles ont été portées par des groupes aux identités différentes et ont chacune connu des processus singuliers. Elles ont une forte dimension contextuelle.



☀ Pezenas - Hérault ☀

Une dynamique territoriale, à l'échelle de la commune. Elle est portée par des associations de solidarité (Secours populaire, Lieu ressource), des associations de citoyen.ne.s autour des questions alimentaires, en lien avec des habitant.e.s et des élu.e.s locaux.

Visites de fermes, glanage collectif, cantine éphémère, jardin solidaire, et objectif de mise en place d'un food truck solidaire. Projet « la cantine populaire ».

☀ Frontignan - Hérault ☀

Une dynamique de coopération à l'échelle de trois associations (Secours populaire, Secours Catholique, CPIE Bassin de Thau), portée par des bénévoles, des personnes accueillies et des salariés. Ateliers cuisine réguliers, intervention lors d'évènements, visite et chantiers fermiers, paniers solidaires en circuits-court...

Projet « Un paysan dans l'épicerie »



☀ Langogne - Haut Allier - Lozère ☀

Une dynamique associative et institutionnelle à l'échelle de la communauté de communes. Elle est portée par le contrat local de santé et des bénévoles de plusieurs associations (Secours Populaire, Secours Catholique, Ligue de l'enseignement...)

Ouverture d'un libre service solidaire de produits locaux, ateliers cuisine, accueil de jour basé sur la cuisine, construction d'un Plan Alimentaire Territorial qui travaille l'accessibilité.

☀ Vauvert - Gard ☀

Une dynamique associative, à l'échelle de la commune, partant d'un quartier prioritaire. Elle est portée par le Secours Catholique et des habitant.e.s bénévoles.

Roulotte des délices (cuisine mobile), four à pain mobile, paniers solidaires en circuits-courts, accès à une épicerie vrac, visites et cueillettes chez les producteurs, jardins en pied d'immeubles...

☀ Montpellier - Quartier Gambetta - Hérault ☀

Une dynamique associative, à l'échelle d'un lieu d'accueil social, la maison Campredon, comportant initialement une épicerie solidaire. Elle est portée par un groupe de bénévoles et de personnes accueillies, "tous acteurs", du Secours Catholique.

Repas partagés mensuels, création d'un jardin solidaire, visites de fermes, paniers solidaires avec un jardin de Cocagne, installation d'une cuisine en libre-service, propositions de produits secs en vrac et un objectif d'ouvrir le lieu aux habitants du quartier.

☀ Celleneuve - Montpellier - Hérault ☀

Une dynamique d'habitant.e.s, à l'échelle d'un quartier, partiellement classé comme quartier prioritaire avec une forte mixité sociale et culturelle. Elle est portée par un groupe d'habitant.e.s du quartier, constitué en association, L'Esperluette.

Groupement d'achats en circuit-court et épicerie vrac solidaires, espace de convivialité qui deviendra un café, cuisine de rue et four à pain mobile, ateliers couture et autres, projet de cantine solidaire...

www.esperluette-celleneuve.org

4. Proposition de définition du « Tiers-Lieux de solidarité et de transition alimentaire » à l'issue de cette recherche-action

Les *tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire* sont des espaces de proximité, gérés et gouvernés collectivement, qui prennent vie dans un ou plusieurs lieux physiques mais aussi dans l'espace public à travers de multiples activités. Leur émergence est basée sur la prise en compte de la précarité et des inégalités alimentaires sur un territoire, sur l'exercice d'une "citoyenneté alimentaire" et sur des coopérations à différents niveaux, notamment avec le monde agricole en transition. Ils visent à relier les dimensions sociales, économiques, environnementales et politiques, et portent une dynamique de transformation sociale (visant des changements dans les manières d'agir et dans les rapports sociaux) en faisant de l'alimentation un sujet politique. Ils constituent des espaces où peut se penser et se vivre, la démocratie alimentaire.

Les tiers-lieux sont susceptibles de développer différents types d'activités et de fonctions liées à l'approvisionnement des habitant.e.s (réseaux de producteurs, vente directe, visites et chantiers fermiers...) à la distribution (groupement d'achats, épiceries coopératives...), à la transformation (cuisine sous toutes ses formes, conserverie, jardin...) et à la consommation (restauration, repas collectifs, dégustations, actions de sensibilisation intégrées aux activités), tout en mettant au centre **les conditions d'accès pour tous et toutes** (accès financier, physique, symbolique...). Ils s'inscrivent dans des circuits alimentaires territorialisés qui recherchent une meilleure durabilité.

Ils portent aussi sur la dimension sociale et psycho-sociale de l'alimentation. Ils sont ainsi susceptibles de développer tous types d'activités de lien social et d'entraide (échange de services, café, ateliers, groupes de paroles, accès aux droits, soins...). En mettant en avant la posture d'acteur-bénéficiaire, ils reposent sur la participation des habitant.e.s et l'action collective dans une logique d'éducation populaire (conscientiser, agir ensemble, transformer), et constituent des espaces de renouvellement de l'intervention sociale (accueillir, mobiliser, impliquer, accompagner) impliquant les personnes concernées, les bénévoles et les travailleurs sociaux.



5. Quelques conditions de mise en œuvre dans les territoires

- ▶ Penser la place de l'alimentation dans l'aménagement du territoire, en favorisant le développement de ces espaces de citoyenneté alimentaire et de ces points d'accès à l'alimentation durable, dans les périphéries urbaines ou les centre-ville dégradés, proches des habitants.
- ▶ Créer du réseau entre ces lieux pour mutualiser des fonctions.
- ▶ Penser l'articulation entre ce type d'actions « alimentaires » et les démarches existantes de développement social, en s'appuyant sur les espaces d'éducation populaire (centres sociaux, espaces de vie sociale, maisons de quartier, associations...) et d'accompagnement social, avec les travailleurs et intervenants sociaux.
- ▶ Travailler le développement de systèmes alimentaires territoriaux durables à partir de la question des plus vulnérables et des plus « éloignés » :
 - > En développant les moyens et les modes d'approvisionnement des projets d'accès à l'alimentation de qualité.
 - > En s'assurant de la disponibilité de produits durables sur le territoire et en intervenant pour en répartir plus justement l'accès.
 - > En construisant des réseaux de producteurs, fournisseurs, transformateurs, distributeurs, sensibilisés et acteurs d'une transition écologique et sociale.
- ▶ Changer d'approche économique sur l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité :
 - > Sortir de l'approche unique de la grande distribution.
 - > Faire évoluer les usages des lignes budgétaires à l'échelle européenne, nationale, locale pour permettre aux personnes de faire leurs propres choix, et leur ouvrir l'accès à des circuits alimentaires plus qualitatifs, plus durables et à lucrativité limitée.
 - > Penser l'accès de tou.te.s à l'alimentation durable.
 - > Expérimenter de nouvelles formes de solidarité inspirées du projet de sécurité sociale de l'alimentation (comme des caisses locales de l'alimentation).
- ▶ Renforcer le mouvement de démocratie alimentaire à travers des actions collectives, des groupes citoyens, des conseils de vie communautaires, des conseils alimentaires locaux ou territoriaux participatifs... qui permettent à ceux qui le souhaitent de participer au débat, ainsi qu'à la définition et à l'évolution de l'action associative et des politiques publiques.



LES INGREDIENTS D'UNE DYNAMIQUE DE TIERS - LIEUX DE SOLIDARITE ET DE TRANSITION ALIMENTAIRE

Ce guide a pour vocation de donner à voir des étapes, des outils, des manières de faire, qui se sont révélées fructueuses pour les groupes-projets engagés dans les expérimentations. Cependant, chaque groupe, initiative, prendra en compte ses spécificités et son contexte. Il ne s'agit donc pas d'un livre de recettes "toutes faites", mais de pistes pour mener des actions collectives au sujet de l'accès à l'alimentation durable.



1. Mobiliser pour l'action collective

Notre approche repose sur l'idée que le problème de l'accès à l'alimentation est collectif et systémique et que nous devons y répondre par le collectif. Il repose aussi sur la conviction que les réponses à la précarité doivent être construites avec ceux qui la vivent, en partant de leurs besoins et de leurs aspirations, tout en faisant alliance avec l'ensemble des acteurs qui agissent sur le sujet.

Pour démarrer, nous relevons l'importance d'identifier les enjeux communs à l'ensemble des personnes impliquées dans l'action (personnes concernées, bénévoles, salariés, agriculteurs, pouvoir publics...) pour favoriser l'appropriation du projet commun. Cela passe notamment par l'identification de ce qui un "moteur d'action" pour les personnes impliquées en partant de leurs colères, leurs aspirations, les injustices qu'ils relèvent, les situations insatisfaisantes perçues ou vécues. C'est une première étape pour s'interroger sur les sujets qui nous concernent et pour s'approprier les problématiques sur lesquelles nous avons envie d'agir. Il s'agit de partir des situations individuelles pour aller

vers les enjeux collectifs, ce qui est un passage peut être parfois difficile à mener. Il est important d'être vigilant sur le fait que les préoccupations individuelles soient respectées tout en trouvant le consensus avec les préoccupations collectives. Pour cela, les modes de prise de décision, au moment de choisir les sujets collectifs sur lesquels le groupe souhaite travailler, vont être déterminants (attention aux asymétries de pouvoir, notamment entre anciens membres du groupe et « nouveaux »).



Mobiliser les habitant.e.s et « premiers concernés » autour des enjeux alimentaires et de la construction d'un Tiers-Lieu

“Partir des personnes concernées c’est vital, ce n’est pas à un bénévole de penser les projets pour une personne, le projet part de leurs besoins et envies, on ne peut pas décider pour les gens. Moi ça m’est arrivé de monter des beaux projets mais il n’y avait jamais personne qui venait parce qu’on ne les a pas associés, parce qu’on a pensé le projet pour les personnes.”



L'enjeu de la mobilisation et de la participation des personnes a été et reste un sujet majeur, souvent complexe, de ces démarches, à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou au sein d'une association existante. Il s'agit de trouver la manière de faire se rencontrer l'intention portée (permettre au plus grand nombre d'avoir accès à une alimentation de qualité et faire évoluer les systèmes alimentaires) et la vie quotidienne et les préoccupations des gens, sans préjuger de ce qui sera mis en mouvement.

DES LEVIERS DE MOBILISATION

► S'INSCRIRE DANS LA PROXIMITÉ ET LA "COMMUNE HUMANITÉ"

Mener des actions qui s'inscrivent dans un territoire de vie (un quartier par exemple) au sein duquel les personnes ont avant tout en commun leur statut d'habitant et le fait d'être "tous mangeurs". L'alimentation est un marqueur d'inégalités sociales mais nous concerne tou.te.s, chaque jour. La question des changements de pratiques, de paysages et de systèmes alimentaires est un enjeu commun à tou.te.s.

► FAIRE ENSEMBLE

Mener rapidement des actions concrètes, des actions au bénéfice de tou.te.s, en impliquant dès le départ l'ensemble des personnes qui en bénéficient tout en misant sur une "bonne ambiance". Ainsi, on ancre l'intention dans le réel, on évite la distinction entre aidants et aidés, entre ceux qui pensent l'action, ceux qui la font et ceux qui en bénéficient. Il s'agit de poser les bases d'une réelle action collective.

Exemple : Le groupement d'achats de l'Esperluette pendant le 1^{er} confinement.

► MOBILISATION PAR LES PAIRS ET COMPAGNONNAGE

Mobiliser les personnes dans l'action passe par les relations de confiance, les relations interpersonnelles qui peuvent se nouer entre habitants, dans une relation d'égal à égal.

Exemple : Commission solidaire de l'Esperluette au sein de laquelle chacune des membres est le contact privilégié de plusieurs personnes accueillies pour les soutenir dans leur implication.

"Elle ne savait pas comment devenir bénévole, je lui ai dit « écoutes, le groupement d'achats de telle date j'y suis, est-ce que tu veux venir ? » Après, j'ai vu qu'elle ne s'était pas réinscrite, alors je lui ai dit « si je me réinscris est-ce que ça te dit ? » et elle est venue."



► PROCESSUS DE MOBILISATION POUR GÉNÉRER DU COLLECTIF

Ce processus par étape est proposé par des acteurs de l'éducation populaire, notamment les associations Aequitaz et L'Escargot Migrateur qui organisent des formations sur ce thème.

> Etape 1 : L'interconnaissance. Se rencontrer en tête à tête pour se connaître et identifier des colères ou aspirations communes.

> Etape 2 : organisation d'échanges en petits groupes en fonction des "affinités" et des sujets communs.

> Etape 3 : programmer une action pour répondre aux besoins avec des objectifs atteignables.

> Etape 4 : célébrer sa victoire (temps festifs, conviviaux).

> Etape 5 : passer à une autre action et célébrer à nouveau.

> Etc.



DES OUTILS DE MOBILISATION

Plusieurs outils, cités ici, sont décrits en annexe. Ils sont issus des démarches d'éducation populaire et ont été adaptés aux questions d'alimentation. Ils sont utilisables dans plusieurs parties de ce guide car ils peuvent servir différents objectifs : conscientisation, développement de l'esprit critique, travail collectif, etc.

► LE PORTEUR DE PAROLES, DANS L'ESPACE PUBLIC

Cet outil permet d'ouvrir le débat, au sein d'un quartier (compréhension des besoins et réalités) et de mobiliser des personnes intéressées par le sujet sur des actions ultérieures.

Exemple : un porteur de paroles autour de la question : "Pour vous, qu'est-ce que bien manger" ?

► L'ENTRETIEN MUTUEL (EN BINÔME)

Cet outil favorise la rencontre, la compréhension de notre rapport personnel et politique à l'alimentation, de percevoir ce qui nous anime spécifiquement sur ce sujet et ce qui peut être pour nous un moteur à l'action.

Exemple : entretiens réalisés dans le cadre du groupe projet des paniers solidaires du Secours Catholique de Montpellier.

"Ce qui m'indigne c'est qu'il y a toujours des gens qui ne peuvent pas se nourrir dans un pays comme le nôtre et il y a des gens qui ont des difficultés à se nourrir avec des choses de qualité."

► L'ENQUÊTE SENSIBLE : TOUS ENQUÊTEURS

Cet outil favorise la compréhension du système, la reconnaissance des personnes concernées comme "expertes" du sujet traité, et permet de mobiliser des personnes dans le projet.

Exemple : enquête réalisée par les membres du groupe-projet du Secours Populaire de Frontignan sur leur territoire.

► LA CUISINE DE RUE ET LES REPAS PARTAGES

Ce type d'action, ouverte à tous, dans l'espace public, gratuite, permet un accueil inconditionnel, un brassage large, pour partager un moment dans la convivialité tout en échangeant sur les questions alimentaires. Ces temps permettent aussi de parler du projet en construction et de mobiliser de nouvelles personnes.

Exemple : Roulotte des délices et four à pain en pied d'immeubles du Secours Catholique de Vauvert.

« Elles étaient là, elles regardaient si ça va, s'il faut tourner, parce qu'elles ont l'habitude, la plupart des dames qu'étaient là elles avaient entre 50 et 65 ans, je pense qu'elles ont vécu le four comme ça, elles voulaient le faire elles-mêmes quoi ! ... Pas pour surveiller mais pour le plaisir de se rappeler ».

► LE TIERS-LIEUX ÉPHÉMÈRE

Préfigurer ce que seraient les activités du Tiers-lieux et son mode de fonctionnement, l'espace d'un week-end ou d'une après-midi.

Cette action de "prototypage" permet de donner à voir, donner envie, de tester des idées. Cela permet d'ouvrir un espace de participation concret mais aussi un espace de contribution pour que chacun apporte sa vision, ses idées de ce que pourrait être le Tiers -lieux.

Exemple : Tiers-lieux éphémère à Celleneuve, juin 2019, Tiers Lieux éphémère à Frontignan, Mai 2019.

☀ Identifier les ressources du territoire et les alliés ☀

Les territoires sont riches de ressources en tous genres : producteurs, lieux d'approvisionnement, circuits-courts organisés ou AMAP, associations de solidarités, jardins collectifs, cuisines sous-utilisées... réussir à les identifier, de manière collaborative, permet de mieux connaître son territoire, notamment le paysage alimentaire dans lequel on évolue, d'identifier des alliés potentiels et des opportunités d'action, et de créer du lien.



UN OUTIL ÉPROUVÉ : LA CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

C'est un outil aux multiples usages : repérage et identification de l'écosystème dans lequel on s'inscrit, découverte et compréhension du territoire dans lequel on vit, partage d'informations et de "bons plans", mise en liens et prise de contact avec des nouveaux partenaires, mobilisation des personnes sur le sujet à travers des récits personnels, construction d'un réseau d'acteurs.

Le philosophe Bruno Latour parle du territoire en tant que "terrain de vie" comme : ce dont on dépend pour subsister ; ce à quoi on est attaché ; ce qui dépend de nous ; ce qu'on peut représenter ; ce qu'on est prêt à défendre, à protéger avec et contre d'autres.

☀ Impliquer des producteurs, fournisseurs, acteurs alimentaires ☀

Un des enjeux des tiers-lieux est de créer du lien entre les mondes, notamment entre le monde solidaire et le monde agricole et alimentaire (les producteurs, les fournisseurs, les transformateurs). L'enjeu est de créer un réseau alimentaire duquel le Tiers-lieux fait partie, et de développer des actions qui suscitent une solidarité réciproque entre producteurs et mangeurs. Un des objectifs est donc que le Tiers-Lieux bénéficie à tou.te.s (accès à une alimentation saine pour les mangeurs et viabilité de leur activité pour les producteurs) et qu'ils soutiennent le développement de systèmes alimentaires locaux plus durables (avec des modes de production qui protègent l'environnement et une juste répartition des richesses entre les acteurs de la chaîne alimentaire).

DES LEVIERS DE MOBILISATION

- > Repérer les producteurs locaux, les fournisseurs potentiels, sans oublier les jardins d'insertion, grâce au travail de cartographie collaborative.
- > Prendre contact directement et aller à la rencontre de producteurs pour comprendre leurs métiers et leurs enjeux, et faire comprendre les inégalités alimentaires et la précarité, à travers des visites et des entretiens mutuels.
- > Coopérer avec des structures qui les connaissent : Civam, chambres d'agriculture, Cuma, boutiques de producteurs, jardins d'insertion...
- > Ne pas chercher nécessairement à mobiliser des producteurs sur des temps de réunion mais privilégier la mise en place d'actions concrètes (achats groupés, vente directe), ponctuelles au départ pour apprendre à se connaître, puis régulières et pérennes pour instaurer une relation de confiance et de partenariats (voir partie sur les modalités d'action).

☀ Développer les coopérations multi-acteurs : vers un sens commun ☀

Au-delà des acteurs de l'alimentation, la coopération est à penser sur l'ensemble des aspects. Il s'agit donc de décroquer, de dépasser les partenariats habituels pour créer et développer des coopérations entre des secteurs inattendus.

LES TYPES DE COOPÉRATIONS À RECHERCHER

- > entre secteurs : agricole, social, économique, environnement et développement durable.
- > entre types d'acteurs : publics, associatifs, économiques, producteurs de denrées.
- > entre travailleurs sociaux, salariés et bénévoles.
- > entre bénévoles et personnes concernées.
- > entre associations du même secteur (aide alimentaire).
- > entre acteurs du même territoire de proximité.

DES LEVIERS POUR LA COOPÉRATION MULTI-ACTEURS

► DÉMARCHE ET POSTURE

- > Identifier des enjeux communs et des actions communes pour lesquels le collectif permettra "d'aller plus loin" par rapport à ce qui se fait déjà (identifier les freins rencontrés par les différentes parties prenantes).
- > Construire une vision commune, des valeurs partagées, des objectifs communs.
- > Ne pas figer les projets, éviter les chartes (qui asphyxie les projets), être dans l'expérimentation pour ne pas bloquer la coopération.
- > Pas de langue de bois, se dire les choses.
- > Connaître, écouter les motivations, les envies, les limites et les contraintes de chacun.
- > Tenter de s'acculturer professionnellement, développer un langage commun.



► ORGANISATION

- > Gouvernance partagée avec un lieu de décision (type comité local) qui permet d'entendre la voix des producteurs, habitant.e.s, salariés, bénévoles, élu.e.s, et personnes concernées.
- > Travailler sur le consensus

► CONCRÈTEMENT

- > Provoquer des rencontres, dans des lieux et formes diversifiés.
- > Mutualiser les ressources humaines, matérielles et créatives sur des actions concrètes (identifier les ressources dont chacun dispose).
- > Trouver des outils de travail collaboratifs (oublier la multiplication des mails).
- > Ouvrir des espaces de travail collaboratif (wiki par exemple).
- > Organiser des temps de co-construction grâce à des méthodes d'intelligence collective.
- > Trouver les temporalités propres aux disponibilités de chacun.

RESSOURCE : la synthèse du groupe de réflexion et de production de la recherche-action sur le thème de la coopération : <https://www.leris.org/?p=2539>

2. Animer et faire vivre un dispositif coopératif

☀️ Pratiques et postures des animateurs/trices ☀️

“La confiance c’est le démarrage de tout, si les gens avec qui tu travailles, les gens que tu côtoies n’ont pas confiance en toi...”

“Ici on va me donner les clefs du local, c’est la confiance qu’on va me donner, il faut que je fasse honneur à cette confiance”.

Un des enjeux forts de la dynamique de tiers-lieux est de promouvoir des pratiques et postures d’animation qui permettent une réelle dynamique collective. Sans s’en rendre compte, les animateurs des projets, tout en ayant de bonnes intentions, et très souvent des idées pertinentes, vont avoir tendance à “diriger” le projet. L’enjeu est de se mettre en retrait pour faire accoucher le groupe de ses idées, élément indispensable pour une bonne appropriation du projet et un engagement qui s’inscrit dans un temps plus long (mais rappelons qu’aujourd’hui les modes d’engagement sont plus ponctuels et s’inscrivent plus difficilement sur la durée qu’il y a 20 ans, et ce, pour toutes les catégories de la population!).

Quelques éléments de posture essentiels : les animateurs/trices aident les bénévoles à s’emparer du projet, ils/elles ne sont pas forcément salarié.e.s. Les animateurs/trices mettent au service leur expertise, mais ils/elles ne prennent pas le pas sur les enjeux portés par le groupe. Ils/elles ont la capacité d’impulser et de se mettre en retrait.

Ils/elles donnent les conditions nécessaires à la réalisation d’un projet collectif porté par les personnes. Si l’action ne répond pas aux besoins et enjeux des participant.e.s, il ne peut y avoir d’actions !



“J’ai appris à travailler avec les autres, avant je m’occupais un peu de tout, j’avais du mal à lâcher, je peux dire que j’ai appris à déléguer, à écouter les autres”.

LES ÉLÉMENTS FAVORABLES À CETTE POSTURE D'ANIMATION

► CAPACITÉ DE MOBILISATION : POSTURE D'« ALLER VERS »*

- > Aller à la rencontre des personnes là où elles sont
- > Capacité de créer un lien de confiance initial
- > Savoir fédérer un groupe
- > Capacité de mise en relation du projet avec les partenaires pour créer du réseau
- > Être attentif à l'épuisement de chacun, dont celle de l'animateur/trice, et favoriser les rotations, le renouvellement des énergies

► CAPACITÉ D'ANIMATION

- > Animer des réunions participatives et faire en sorte que la parole soit distribuée de manière égale
- > Faciliter des échanges et les discussions collectives
- > Laisser la place, lâcher prise, déléguer
- > Organiser la mise en place d'animateurs/trices référent.e.s pour les différentes thématiques et établir un roulement
- > Capacité à laisser une place au conflit, celui-ci pouvant être utile pour construire du collectif. Le conflit est un élément constitutif du processus d'émancipation. En considérant que l'émancipation est un processus qui nous permet de « sortir de la place qui nous a été assignée », l'émergence de désaccords et de conflits au sein du groupe, peut être le marqueur d'une capacité à donner son point de vue et d'une volonté de sortir des chemins imposés



LES FREINS

- > difficultés de mobilisation en l'absence de l'animateur moteur
- > difficultés à déléguer et laisser la place par manque de confiance et besoin de contrôle
- > Difficultés à accepter les essais/erreurs
- > Difficulté à prendre en compte les personnes dans toute leur diversité et complexité
- > Ne pas prendre en compte les spécificités des publics (ex. difficultés liées à la langue, horaires, garde d'enfants...)
- > Difficulté à identifier les personnes ressources pour répartir les responsabilités
- > Difficulté de dépasser le schéma « directif » pour aller vers des outils de décisions communes

“J’ai une personne A., qui avait déjà fait du bénévolat mais en Italie (...) Le truc ce n’est même pas de leur montrer les tâches à faire, c’est être dans la confiance, être dans le vécu. Toi tu l’as vécu, et bien, montres moi comment toi tu l’as vécu pour que je puisse le faire”.

Faire ensemble, faire vivre le collectif

La posture de coopération est centrale dans les démarches. Coopérer, pour la plupart des participant.e.s, c'est faire ensemble, ou du moins, c'est la possibilité de rassembler des personnes qui vont apprendre à fonctionner ensemble, à s'entraider, à se soutenir et à apprendre.

DES LEVIERS POUR L'ACTION COLLECTIVE

► NOURRIR LA DYNAMIQUE DE GROUPE (VOIR AUSSI PLUS BAS SUR LA GOUVERNANCE)

- > Multiplier les temps conviviaux en parallèle des actions menées : repas, goûters, apéritifs, petits-déjeuner, trouver le plaisir d'être ensemble, développer les liens.
- > Identifier régulièrement les enjeux communs.
- > Rester vigilant sur la dimension collective, le projet commun n'est pas égal à une somme d'individualités (la loi du plus fort ou de "la plus grande gueule").
- > Rester à l'écoute des besoins (nouveaux ou émergents).
- > L'implication des personnes concernées donne envie à d'autres de s'impliquer («modèle d'exemple»).
- > Savoir repérer les ressources, les savoir-faire de chacun et trouver comment les mettre à contribution du projet commun (voir partie sur les compétences).

► LORS DES RÉUNIONS

- > D'une manière générale, ne pas multiplier les réunions trop protocolaires, miser sur l'informel et sur les échanges pouvant avoir lieu lors d'actions concrètes.
- > Pour les temps de réunions : préparer l'ordre du jour avec les personnes impliquées dans le projet (par exemple à l'issue de la réunion précédente) et le respecter, distribuer la parole, respecter les horaires, relever les décisions prises.
- > Prévoir un temps d'expression libre et laisser de la place dans l'ordre du jour pour des points soulevés par les participant.e.s.

> Identifier dès le départ des rôles à chacun, ne pas faire à la place des gens (ces rôles peuvent être très nombreux ! pour des réunions : gardien du temps de parole, responsable de la circulation de la parole, questionneur...)

> Adapter l'animation et l'action aux participant.e.s, au temps disponible, etc.

► COMMUNIQUER

- > Prendre en compte et informer toutes les personnes en même temps.
- > Faire circuler l'information tout le temps et par tous les moyens (pas que les mails).

► MAINTENIR L'ÉCOUTE

- > Créer un climat de confiance et bienveillance
- > Favoriser la parole (respect, non jugement)
- > Savoir réagir, laisser, accompagner la parole des plus éloignés
- > Ne pas vouloir traduire (redire, réexpliquer) ce que les personnes disent (c'est un biais de démobilisation)
- > Aider les personnes à s'exprimer, y compris par le corps, l'expression artistique (pas la même chose que la communication orale)

► RESTER SOUPLE

- > Accepter le "bordel" !
- > Ce n'est pas une dictature du résultat. Le processus est aussi important que le résultat
- > Être attentif aux frustrations
- > Accepter que le groupe évolue et soit mouvant
- > Ne pas laisser des hiérarchies fortes s'installer
- > Accepter qu'une action s'arrête et ne pas vivre cela comme un échec
- > Reconnaître qu'il existe différents degrés d'implication des personnes, ce qui créent différents "cercles" (le noyau, les actifs, les concernés, les publics) avec la possibilité, pour les personnes, de passer de l'un à l'autre.

► CONTRER LES RAPPORTS DE DOMINATION

- > La relation d'égal à égal est un prérequis pour une approche qui reconnaît chaque personne en capacité d'agir
- > Etre attentif à la place et à la parole des femmes, nombreuses à s'impliquer sur les enjeux d'alimentation
- > Casser le modèle de la relation bénévoles / bénéficiaires, changer les termes
- > Privilégier le "tous acteurs" (ne pas savoir qui est qui)
- > Rappeler le désir d'être ensemble et sans se juger
- > Confronter les réalités (bénévoles, salariés, personnes concernées, agriculteurs, pouvoirs publics) pour dépasser les représentations et jugements
- > Créer des conditions pour éveiller la "conscience" et développer l'esprit critique



OUTIL POUR FÉDÉRER ET IDENTIFIER UN BUT COMMUN : L'ARBRE DE VIE



🌟 Développement et reconnaissance des compétences et des savoirs-faire pour soutenir l'émancipation 🌟

Pour que les changements en faveur d'une alimentation de qualité soient durables et qu'ils s'articulent avec des processus d'émancipation individuelle et collective, nous souhaitons mettre en avant l'importance de reconnaître et de valoriser les savoirs des personnes, dans une perspective de développement de « la puissance sociale »* qui est au cœur de la démarche.

Deux intérêts : montrer que chacun a des savoirs et des compétences qui sont utiles à l'action, et démultiplier ainsi le nombre de bénévoles potentiels !

« On est des bénévoles, on est là pour vous aider, mais c'est vous qui avez beaucoup de choses à nous apprendre, moi à côté de ces personnes-là, je vais leur dire apprenez-moi. Malgré les diplômes et les livres, il y a des choses que je ne sais pas faire. C'est l'échange. Je vous donne ce que je sais faire et vous me donnez ce que vous savez faire. »

Cette "manière de faire" permet de développer l'esprit critique en matière d'alimentation mais plus globalement en matière de citoyenneté. Il s'agit de créer des espaces dans lesquels les personnes peuvent valoriser et utiliser leurs ressources, et participer à la vie sociale.

► LEVIERS POUR UNE RECONNAISSANCE DES SAVOIRS

- > Promouvoir l'égalité des savoirs, des intelligences, des places, des expériences
- > Questionner les personnes, les écouter
- > Observer les pratiques, les actions menées par les personnes
- > Valoriser les petits pas, les petites réussites
- > Rendre visible les compétences des personnes à travers des outils
- > Etre attentif aux 5 catégories de compétences dont le développement peut être soutenu :



OUTIL POUR TRAVAILLER SUR LA MOBILISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES SAVOIRS : L'ARBRE DES COMPÉTENCES OU DES SAVOIRS

3. Les modalités d'actions

☀ Mettre en place des modes d'organisation et de gouvernance collectifs ☀

Comment permettre à chacun, quel qu'il soit, de participer à la réflexion, à l'élaboration et à la décision sur les actions qui vont être menées ? Chacun occupe une place différente dans les projets de Tiers-Lieux, mais c'est l'interdépendance de tous qui crée la spécificité de ces lieux. L'enjeu est de créer des espaces de solidarité, où se développe le sentiment de co-responsabilité : ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe.

Les modes d'organisation qui favorisent cette dynamique particulière reposent essentiellement sur une vigilance de chaque instant à une non confiscation du pouvoir par l'une ou l'autre des parties.

► DES LEVIERS POUR FAVORISER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET OUVERTE

Concrètement

- > Mettre en place des commissions ou groupes de travail thématiques (approvisionnement, épicerie, accueil solidaire, café, groupement d'achats etc.), ouverts et accueillants pour les adhérent.e.s et/ou personnes concernées, souhaitant s'investir.
- > Mettre en place un conseil d'administration ou de vie, collégial (une personne = une voix) et diversifié, représentatifs des adhérent.e.s et des membres actifs, dans lequel siègent des représentant.e.s des différentes commissions.
- > Consacrer un budget à la convivialité dans les différents groupes.
- > Voter des règles de communication et de fonctionnement via des « accords de groupe ».
- > Mettre en place des outils de communication entre les membres : wiki, tableau d'affichage, groupe whatsapp...

Les points d'attention

- > Si une collégiale est mise en place : définir les rôles ! finances, vie associative, suivi de l'activité, communication, relations institutionnelles...
- > Veiller à répartir les tâches et responsabilités
- > Définir le pouvoir de décisions des commissions, de l'instance de gouvernance (type conseil d'administration), l'autonomie des salariés.
- > Définir les rôles des salarié.s et des bénévoles.



- > Veiller à l'animation des temps de réunions
- > Etre attentif et traiter les désaccords et conflits qui émergent inévitablement : mettre à distance les questions de personnes pour analyser le fond du désaccord et faire ainsi avancer le projet.
- > Savoir déléguer pour que les décisions et les actions urgentes (ou rapides) puissent être prises : toutes les décisions ne peuvent pas être prises au même niveau. On peut avoir différents espaces de décisions qui doivent être identifiés.
- > D'une manière générale, rendre lisible et nommer les différents types d'échanges collectifs : les temps d'échanges, les temps d'analyse, les temps de décision.

☀ Diversifier les activités et fonctions du Tiers-Lieux ☀

Dans chaque démarche les groupes ont mis en place des activités en essayant de les élaborer avec un maximum de personnes concernées. Le dynamique du tiers-lieux invite à ce que ces activités soient variées mais reliées entre elles, pour faciliter le passage de l'une à l'autre, saisir toutes les dimensions de l'alimentation et favoriser la mixité des publics. La pluralité d'activités offre différentes portes d'entrée vers les projets, susceptibles de plaire à telle ou telle personne. Elle offrent différentes opportunités pour s'interroger et engager des processus de changements que ce soit à l'échelle individuelle (pratiques alimentaires, choix, confiance en soi, prise de responsabilité...) ou collective (offre alimentaire dans le quartier, entraide, porter des sujets au conseil de quartier, mobiliser un nouveau collectif sur un autre sujet...).

Toutes ces activités sont de potentiels espaces de partage de savoirs, de sensibilisation, et de développement de l'esprit critique, s'ils sont pensés comme tels.

“Les gens ont été interpellés par le projet car les actions sont diverses et variées et elles peuvent correspondre à plusieurs personnes et pas à un seul type de personne”.

LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET/OU D'APPROVISIONNEMENT, ET DE LIEN ENTRE PRODUCTEURS ET MANGEURS

► LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE PRODUCTEURS PARTENAIRES POUR ALLIER ACHATS (AUX JUSTES PRIX) RÉGULIERS ET DONS PONCTUELS, ET PROPOSER UN DÉBOUCHÉ FIABLE POUR LES PRODUCTEURS

- > Le réseau de producteurs locaux construit par le Secours Catholique de Vauvert autour de l'action de paniers solidaires
- > Un producteur, partenaire habituel du groupement d'achats de l'Esperluette, donne des produits en plus quand il a des excédents
- > La mise en lien entre un lieu solidaire et un réseau d'agriculteurs à Langogne, Les Agricultrices

► LE JARDIN

- > Le jardin pédagogique du Secours Populaire de Frontignan pour découvrir la permaculture
- > Le jardin partagé du Secours Catholique de Montpellier qui fournit la cuisine solidaire

► LE GLANAGE

- > La proposition faite au Secours Populaire de Pezenas, pendant le confinement, par un producteur déjà connu, pour venir ramasser des légumes qui allaient rester sur le champ.

► CUEILLETTE CHEZ LES PRODUCTEURS OU CUEILLETTE SAUVAGE

- > Une cueillette d'abricots chez une productrice proche de Vauvert avec les personnes concernées
- > Proposition faite par l'association La 5e saison à l'Esperluette de participer à une cueillette d'olives dans la ville de Montpellier.

► VISITE DE FERMES

- > Une visite de la ferme Urbaine de la Condamine à Montpellier par le groupe projet du Secours Catholique

► ATELIERS/ CHANTIERS CHEZ LES PRODUCTEURS

- > Un chantier participatif chez une productrice d'herbes aromatiques et une ostreicultrice avec le CPIE Bassin de Thau autour de Frontignan

LES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION

► ATELIER CUISINE

- > Les ateliers cuisines réguliers du Secours populaire de Frontignan
- > La cuisine en libre service, ouverte tous les matins, du Secours Catholique de Montpellier
- > Les ateliers “Ana vient manger” avec une nutritionniste, dans l'accueil de jour de Langogne

► CUISINE DE RUE

- > La roulotte des délices, cuisine mobile dans un camion du Secours Catholique de Vauvert
- > Les 4 saisons de l'Esperluette à Celleneuve : une action par trimestre autour d'une thématique culinaire avec le four à pain et la cuisine mobile
- > La cantine populaire éphémère organisée dans un parc public à Pézenas

► FABRICATION DU PAIN

- > Le four à pain mobile du Secours Catholique de Vauvert qui s'installe régulièrement aux pieds des immeubles

► RESTAURANT SOLIDAIRE

- > Le projet de cantine de quartier de l'Esperluette de Celleneuve
- > Le projet de food truck solidaire du lieu ressource de Pezenas

► REPAS PARTAGÉS

- > Les repas partagés mensuels du Secours Catholique de Montpellier

LES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION

► LE GROUPEMENT D'ACHATS CITOYEN ET SOLIDAIRE

- > De manière régulière les adhérents de l'Esperluette-Celleneuve commandent des produits frais à partir d'une liste proposée par les producteurs. Une partie des adhérents payent 20% du prix.

► LES PANIERS SOLIDAIRES

- > Les cagettes du soleil de Frontignan (partenariat CPIE Bassin de thau, Secours populaire, Secours Catholique) : un panier de fruits et légumes locaux réguliers à 1 ou 2 euros.
- > Les paniers solidaires hebdomadaires du Jardin de Cocagne Mirabeau proposés aux personnes accueillies par le Secours Catholique de Montpellier

► L'ÉPICERIE OUVERTE À TOU.TE.S

- > L'épicerie solidaire de quartier de l'Esperluette à Celleneuve : produits en vrac accessibles à deux prix différents et garde-manger solidaire (produits de qualité donnés par des particuliers ou des professionnels), ouverte 3 jours par semaine et tenue par les adhérent.e.s. et un salarié.
- > Le partenariat du Secours Catholique de Vauvert avec Epivrac, une épicerie coopérative de produits en vrac, qui permet à des personnes en situation de précarité de fréquenter l'épicerie.
- > Le libre-service de fruits et légumes en circuits courts du Secours Populaire de Langogne

► LA VENTE DIRECTE

- > Vente directe d'un jeune producteur local (en phase de développement d'activité) tous les samedis de l'été à l'Esperluette-Celleneuve.
- > Le marché de producteurs “de Noël” du Secours Populaire de Frontignan dans ses locaux

► LES BONS D'ACHATS “PAYSANS” POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS DE PLEIN VENT

- > Des bons d'achats alimentaires utilisables sur le marché de producteurs du quartier de Celleneuve, mis en place par l'esperluette, en partenariat avec les producteurs.

LES ACTIVITÉS DE LIEN SOCIAL ET D'ENTRAIDE

► LE CAFÉ, L'ACCUEIL CONVIVIAL ET INCONDITIONNEL

- > Le café mobile de l'Esperluette tenu par les adhérent.e.s
- > L'espace d'accueil convivial et inconditionnel du Secours Catholique de Montpellier

► LES ATELIERS COLLECTIFS

- > Les ateliers couture de l'Esperluette (sacs à vrac, charlotte à plats)
- > Les ateliers manuels et les sorties culturelles du Secours Catholique de Montpellier

► LES ÉCHANGES DE SERVICES

- > Projet de dispositif d'échanges de services de l'Esperluette

LES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL (menées par des professionnels) ET D'ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE (portées par des bénévoles)

► SOUTIEN ADMINISTRATIF, ACCÈS AUX DROITS

- > L'accueil social du Secours Catholique de Montpellier
- > Le soutien administratif à l'Esperluette

► PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE L'EMPLOI, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE

- > La présence de partenaires comme Pôle emploi ou le CODES 30 (réseau santé) lors des sorties du four à pain à vauvert.
- > Présence des assistantes sociales du département lors des distributions de paniers solidaires à Vauvert.
- > Partenariat de l'Esperluette avec des associations d'accueil et hébergement social pour l'accueil de nouveaux membres (rencontres physiques avec les travailleurs sociaux)



**OUTIL POUR PENSER
COLLECTIVEMENT LE PROJET ET LA
STRATÉGIE : LA MONTGOLFIÈRE**



☀ Modèles économiques ☀

Les différents groupes-projets sont en recherche sur leurs modèles économiques et leur pérennité. En effet, le tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire appellent une diversité de financements qui soulève de nombreux questionnements. En fonction des projets certains revendiquent le soutien public pour l'accès de tou.te.s à une alimentation de qualité, d'autres recherchent l'autonomie (auto-financement), d'autres aspirent à mêler les deux.

Ils sont susceptibles de combiner :

- > Des subventions publiques provenant de l'Etat, des Régions, des Départements, des intercommunalités et des communes.
- > Des subventions provenant de différentes politiques : plan pauvreté, politique de la ville, action sociale, politiques alimentaires, transition écologique.
- > Des réponses à appels à projets lancés par des Fondations (fondation de France, fondation abbé Pierre, fondation Carasso...) mais qui sont souvent ponctuels.
- > La vente de produits auprès de personnes non précarisées qui achètent à prix coûtants ou à prix margés.
- > Des recettes issues de leurs propres activités : café, restauration, location des espaces.
- > Des dons (qui ouvrent droit à défiscalisation)
- > La mise à disposition de locaux (accueil, activités, stockage)

D'autre part, le tiers-lieux repose sur une combinaison de statuts nécessaires à son modèle économique :

- > Travail salarié (sur les fonctions d'animation et/ou d'épicerie notamment)
- > Bénévolat (dans l'esprit de "l'acteur-bénéficiaire")
- > Travail indépendant (notamment pour les producteurs qui participent à l'animation du lieu tout en exerçant leur activité économique)

DES QUESTIONS À SE POSER POUR PENSER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE

► Quelles sont les fonctions "à salarier" ?

Propositions :

- > Animation/ coordination du collectif
- > Gestion d'épicerie et/ou de restaurant participatif
- > Gestion, administration, recherche de financements

► Sur quelles dépenses choisissons-nous de flécher les subventions publiques en priorité ?

Propositions :

- > Financement des denrées de qualité pour les personnes en situation de précarité
- > Salaire d'animateur.trice

► Quelles sont les dépenses que nous souhaitons couvrir avec l'auto-financement ?

Propositions :

- > Loyer et charges mensuelles
- > Salaire épicière ou cuisinière, si les activités génèrent des recettes.

Les Tiers-lieux offrent la possibilité de multiplier les impacts sociaux à partir d'actions simples d'accès à l'alimentation. Par exemple, le financement d'un panier de légumes devient potentiellement un levier de changement sur différents plans :

- Sécurité alimentaire, nutrition, évolution des pratiques alimentaires au regard des enjeux collectifs de durabilité
- Transformation des paysages alimentaires dans les quartiers
- Lutte contre l'isolement, développement des liens de proximité et d'entraide, du sentiment d'appartenance
- Développement de nouveaux savoirs et savoirs-faire (utiles pour soi, pour son insertion, pour le changement à l'échelle locale...), de l'esprit critique pour participer à une transformation sociale.

4. Activer et renforcer la démocratie alimentaire

Le tiers-lieux, tel qu'il s'est vécu dans chacun des territoires d'expérimentation, constitue une opportunité pour les personnes qui ont gravité autour, de près ou de loin, de reprendre du pouvoir sur leur alimentation, et de participer à des choix en matière d'alimentation : que ce soit pour penser leur propre mode d'alimentation, pour sélectionner des producteurs, pour choisir le contenu des paniers qui vont être distribués et accéder à d'autres produits, pour comprendre puis questionner le système alimentaire local et global, et enfin faire des propositions et développer leur légitimité à intervenir sur ces questions. Car la démocratie alimentaire relève bien d'une volonté de citoyen.ne.s de reprendre du pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, vue dans une approche globale (de la production agricole à la consommation).

Renforcer la démocratie, et dans notre cas la démocratie alimentaire, passe par le soutien au processus d'émancipation, émancipation individuelle et collective, indissociablement liée à la transformation plus globale de la société.

☀ Changer de paradigme ☀

Pour cela, l'usage des mots est important. Dans les tiers-lieux, on défend l'idée qu'il n'y ait plus de "bénéficiaires", mais des personnes qui s'engagent et sont motivées par des questions autour de l'alimentation, des citoyen.ne.s, quel que soit leur statut social, leur revenu, etc.

Ce changement de terme oriente les actions vers des dynamiques plus collectives. L'action ne vise plus à résoudre les problèmes à la place des personnes, mais à soutenir les personnes vers la résolution des situations problèmes qu'elles rencontrent, et ce, collectivement. Le rôle des bénévoles et des travailleurs sociaux n'est plus de nourrir une certaine forme de contrôle social, mais d'être dans l'accompagnement de la transformation sociale.

Ce changement de paradigme permet à des bénévoles, à des travailleurs sociaux, d'accompagner autrement les personnes qui en ont besoin, et donc de soutenir l'exercice de la citoyenneté. Tous ne vont pas participer de la même manière, et il est essentiel de se poser les questions suivantes : qui va-t-on associer ? pour faire quoi ? comment faciliter cette citoyenneté ? dans quel espace ? (commissions, groupe projet, etc... -> des exemples sont donnés dans la partie sur la gouvernance).

“Ça m'a amenée à être plus critique sur le système global, j'étais sur l'anti-gaspillage et je suis arrivée sur l'accès digne à l'alimentation, beaucoup plus critique et politique”.

Les tiers-lieux multiplient les rôles que chacun peut prendre et permettent aux personnes accompagnées de révéler de nouveaux talents, de se révéler sur de nouveaux possibles :

- communiquer et motiver des personnes,
- porter et organiser une action,
- aller explorer le territoire,
- montrer le sens pratique de l'aménagement de l'espace,
- trouver les bons mots pour accueillir une nouvelle personne,
- etc.

Les tiers-lieux, quand les personnes sont reconnues pour ce qu'elles sont – des citoyen.ne.s – permettent de redonner de la voix aux sans voix : ils pensent et organisent de manière volontariste cette expression.

► QUELQUES DÉMARCHES ET LEVIERS POUR AGIR EN CE SENS

- > Repenser les mots, les désignations, pour ne pas enfermer les gens dans des places assignées par la société.
- > Construire les relations avec les travailleurs sociaux dès le départ du projet avec la question : le tiers-lieux peut servir l'autonomie et l'accès aux droits des personnes, comment les travailleurs sociaux coopèrent-ils autour de cet objectif ?
- > Penser les actions du tiers-lieux comme un support pour un accompagnement social et solidaire (voir plus haut les activités),
- > Penser la rotation des personnes sur les différentes actions. On peut se "tester" sur différents aspects du projet, changer de poste, de place.
- > Articuler accompagnement social individuel à un accompagnement social solidaire et collectif : travailler une approche globale de l'accompagnement des personnes (ne pas les traiter uniquement par ses besoins spécifiques) : voir à ce sujet les démarches de l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC).
- > Mettre des personnes ensemble n'est pas suffisant pour "faire collectif" → penser que le collectif sert la résolution des problèmes, individuellement et à un niveau plus structurel : organiser la remontée des problèmes individuels vers les lieux de réflexion et décision publique,
- > Se placer en intermédiation entre les personnes et les institutions (gouvernances associatives, collectivités territoriales, état décentralisé, etc.), pour décoder, expliciter, faire entendre les positionnements. Cela signifie non seulement accompagner les personnes, mais aussi accompagner les élus, techniciens des collectivités, etc. à participer de cette réflexion (par exemple des temps d'échanges formels ou informels avec des élus, leur permettent de se former, s'informer, évoluer),
- > Relier, systématiquement, les questions sociales aux autres dimensions : économiques, politiques, écologiques, culturelles, etc.

☀ Sensibiliser, développer l'esprit critique et l'analyse politique ☀

"J'ai une meilleure connaissance du milieu agricole et des réalités des petits producteurs. On a parlé avec les agriculteurs qui nous ont expliqué qu'ils ont galéré pour faire pousser les légumes".

Le travail de construction du tiers-lieux permet d'engager des réflexions, discussions, qui vont soutenir la prise de conscience sur les enjeux posés. Outiller les personnes en termes d'information, d'outils méthodologiques, leur permet d'aiguiser leur regard sur ce qui les entoure, et faire leurs propres choix le moment venu. Ce développement de l'esprit critique se travaille tout le long de la vie du projet et pas seulement durant les périodes enthousiasmantes du début. Cette pérennité de la dynamique de réflexion est souvent le plus difficile à tenir.

Cette sensibilisation et développement de l'esprit critique, ne doit pas uniquement se réaliser en direction des personnes visées par l'action, mais vers l'ensemble des acteurs concernés par cette question (et notamment les élu.e.s). Par exemple, la crise covid a montré que les visites des bénévoles chez les personnes pour apporter de l'alimentation leur ont permis de découvrir leur réalité de vie, leurs pratiques, et ainsi affiner leur regard et connaissance des injustices. Cette connaissance fine des situations des personnes est importante pour développer des capacités d'analyse critique et globale des situations rencontrées : ce qui est vécu par telle personne, s'inscrit dans un processus plus large et renvoie à des responsabilités collectives.

"Il y a trois ans, quand j'ai commencé le travail de la recherche-action, je n'avais pas cet esprit critique. Avant j'étais sur les chiffres, maintenant plus du tout, j'ai une vision globale et je vois les perspectives".

► QUELQUES DÉMARCHES ET LEVIERS IMPORTANTS

> Se nourrir des apports, concepts et méthodes de l'éducation populaire qui soutiennent l'exercice de la citoyenneté,

> Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur les questions d'accès à l'alimentation de tous : élu.e.s, commerçant.e.s, associations...

Exemple : organisation d'une projection du film "la part des autres" avec débat à Pezenas.

> Organiser un débat citoyen avec des élus, habitants, partenaires pour parler ensemble des enjeux de l'alimentation sur un territoire : en mobilisant des formes variées comme les conférences gesticulées, en s'appuyant sur des outils ludiques : jeux de société, jeux de cartes, jeux collaboratifs, notamment à destination d'un public plus large, non sensibilisé).

Exemple : Débat sur la démocratie alimentaire organisé par le Secours Catholique de Vauvert avec les candidats pendant la campagne municipale de 2020.

> Accompagner la recherche d'informations sur le sujet (ne pas uniquement donner des informations) : des démarches comme l'enquête sensible permettent aux personnes de prendre conscience de leur territoire, d'acquérir et comprendre des informations, de développer des compétences.

> Permettre le débat et l'expression des désaccords (là aussi le débat mouvant est pertinent),

> Favoriser les échanges avec d'autres groupes qui travaillent les mêmes choses.

Exemple : groupes d'échanges de pratiques organisés dans le cadre de cette recherche-action.



EXEMPLES D'OUTILS :

L'ARPEPAGE

L'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs d'un ouvrage, en vue de son appropriation critique, pour nourrir l'articulation entre pratique et théorie.

LE DÉBAT MOUVANT

pour comprendre les tenants et les aboutissants d'une situation en un temps court pour mettre « à niveau » tous les participants en début de séance.

PROJECTION - DEBAT DU FILM "LA PART DES AUTRES" (réalisé dans le cadre du projet Accessible - réseau CIVAM)

La montée en généralité, vers le politique

“Il ne savaient pas que c’était impossible, alors ils l’ont fait”

La montée en généralité, l’inscription dans un processus élargi consiste à révéler les enjeux sociaux plus généraux. Il s’agit de prendre conscience que ce qui est vécu individuellement et également partagé par d’autres, rencontre des problématiques plus générales et sociétales. Cette étape vient parfois plus tard, souvent en relecture du parcours vécu. Elle est essentielle dans le processus d’émancipation. C’est souvent la participation à des rencontres qui dépassent le local, qui permet cette prise de conscience. Dans la recherche-action, les rencontres entre les groupes locaux, avec d’autres expérimentations, a permis aux membres des groupes de comprendre, de vivre, que ce qu’ils font localement, répond à des enjeux globaux, et de sentir légitime pour être force de proposition vis-à-vis des politiques publiques notamment.

Ces connexions entre les initiatives citoyennes et les politiques publiques se sont faites à différents moments de la vie des projets, et lorsque les premières étaient porteuses de propositions qui visaient à transformer la situation initiale. C’est notamment la possibilité de construire un avenir durable et utopique qui a soutenu cette démarche, et qui fait que les pouvoirs publics locaux se sont intéressés aux dynamiques.

La construction de cette dimension plus globale se fait donc avec d’autres ! Les partenaires ont « leur mot à dire » sur le projet et peuvent donc l’infléchir et l’enrichir de pistes auxquelles vous n’aviez pas pensé. Ce travail avec les partenaires permet ainsi de présenter et de débattre le projet. Cette mise en débat, si elle est menée régulièrement, permet de construire de véritables partenariats dont les finalités et modes d’action auront été finement et collectivement élaborés. Ce travail permettra de passer d’une expérimentation locale, à un projet de territoire.

“Pourquoi je m’investis autant bénévolement ? Parce que pendant que je suis engagée là-dedans, je crois qu’un autre monde est possible”.

► QUELQUES DÉMARCHES ET LEVIERS IMPORTANTS

- > Rêver ! première étape : dans quel monde voulons-nous vivre, quel rêve avons-nous au sujet de l’alimentation ? Cela permet de voir comment l’action rencontre des enjeux globaux, sociétaux.
- > S’adapter au rythme du groupe, parfois rapide, parfois plus lent. Le temps long est important pour les changements structurels, mais des petites victoires rapides, permettent de soutenir la démarche
- > Ensuite, quelles sont les étapes pour y parvenir?
 - Il est important de créer des relations avec les pouvoirs publics, dès le départ de l’idée !
 - Ces relations peuvent se tisser sur différents modes : co-construction ou interpellation.
 - Ne pas s’enfermer avec un interlocuteur unique sur un sujet, mais penser la transversalité et les autres compétences qui pourraient être nécessaires : économie, social, agricole, culture, etc. c’est l’ensemble qui construit un territoire [repérés dans la cartographie du territoire, voir plus haut].
 - Organisation de débats citoyens,
 - Les élus locaux peuvent être des partenaires, il s’agit d’identifier les axes du projet. Mais comment construire la coopération ?
 - définir vos attentes.
 - avoir un argumentaire court et précis sur le projet mais aussi sur le projet associatif et la démarche globale de démocratie alimentaire : cette rencontre peut aussi avoir un aspect formatif auprès de votre interlocuteur.
 - se donner des mots-clés qui définissent le projet et qui seront mémorisés facilement.
 - décider de la personne qui réalise le rendez-vous : pour négocier, par exemple des moyens financiers, le plus légitime sur ce registre est l’élue mandatée par son association pour négocier des moyens liés à des choix politiques. Cela est, parfois, à nuancer en fonction des territoires. L’idéal étant d’arriver à une construction conjointe politique et technique.

5. Lexique

ACTION COMMUNAUTAIRE

Développée au Québec, l'action communautaire est une approche du travail social basée sur l'indignation et la commune humanité. Elle repose sur des idéaux de justice sociale (équité, égalité des chances), de démocratie (encourager la participation sociale et l'expression), de solidarité (partis pris en faveur des personnes démunies), d'autonomie et émancipation (avoir les moyens de contrôler sa destinée, appropriation du pouvoir nécessaire pour réfléchir, décider, agir) et de respect (respect des personnes et des groupes et prise en compte de toutes les formes de différence). Elle s'appuie sur des comités de citoyens ou groupes populaires et sa préoccupation centrale est de créer de nouveaux pouvoirs et nouveaux services au sein et au profit d'une communauté. Elle mise sur le potentiel de changement et la capacité d'innovation d'une communauté locale à partir de l'identification des besoins et des problèmes qui suscitent des tensions dans ce milieu.

La pratique de l'action communautaire, J. Lavoie et J. Panet-Raymond, 4e édition, 2020, presse de l'université du Québec.

ALLER VERS

Selon Cyprien Avenel, la démarche "d'aller vers" en travail social invite à cumuler deux dimensions : avoir une mobilité physique et adopter une posture relationnelle sans émettre de jugement sur la personne. Le défi est compliqué : il faut aller vers la personne même quand elle ne le demande pas, tout en respectant son libre-arbitre. Le « aller vers » conduit à se tourner vers le territoire. Noël Bouttier, La petite révolution du « aller vers », 20.03.2019, Action sociale

APPROCHE SYSTÉMIQUE DE L'ALIMENTATION

Qui prend en compte toutes les activités du système alimentaire : production, transformation, distribution, consommation, gestion des déchets.

Pour aller plus loin : collectivitésviables.org

COOPÉRATION

La coopération consiste à mettre en lien (partager, échanger) et à mettre en commun les ressources dont on dispose (les moyens, les idées, les compétences) et à s'organiser pour accéder aux ressources dont nous avons besoin (ici l'alimentation).

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

“La démocratie alimentaire représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture. La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyens retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat.

Cependant, pour que la démocratie alimentaire s'incarne dans des réponses de la vie ordinaire des citoyens, il est nécessaire de s'appuyer sur une compréhension systémique du système alimentaire, et une compréhension de la fonction de l'alimentation qui n'est pas seulement biologique (remplir les ventres), mais également sociale (être ensemble et se reconnaître dans une égale « citoyenneté alimentaire »), identitaire (liée à l'appartenance à une famille, une culture, une communauté, etc.) et hédonique. En outre, les règles sociales liées au modèle alimentaire du pays où nous vivons (Fischler et al., 2008) sont à prendre en compte pour comprendre les différences, les résistances, les contraintes, etc.”

Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? Dominique Paturel et Patrice Ndiaye, 2019

DROIT À L'ALIMENTATION

Droit de l'homme reconnu par le droit international. Il protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant. Pour le Olivier De Schutter, ex Rapporteur spécial de l'ONU, le droit à l'alimentation est : « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur. »

EDUCATION POPULAIRE

l'éducation populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer ceux qui font, ceux qui réfléchissent, et ceux qui décident (...) L'éducation populaire, ce n'est pas éduquer le peuple. Ce n'est pas apporter la conscience de l'extérieur à des personnes qu'on considérerait comme « à conscientiser ». Ce sont des dynamiques collectives qui permettent aux dominé-es de développer ensemble une compréhension critique de la société et des origines des inégalités sociales. Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.

Adeline de Lépinay. www.education-populaire.fr

EMANCIPATION

« L'émancipation désigne un processus de libération politique, individuel et collectif, vis-à-vis d'un ensemble de tutelles, de normes ou d'assignations minorantes » (Tarragoni, 2014).

“Nous entendons par émancipation, le processus qui vise à sortir de la place qui nous a été assignée par notre genre, notre sexe, notre situation sociale, notre origine ethnique...” (Maurel, 2010)

PREMIERS CONCERNÉS

l'expression désigne les personnes qui ont l'expérience de la précarité

PUISSANCE SOCIALE (ET NON POUVOIR D'AGIR)

“La puissance sociale serait donc l'ensemble des représentations (de soi et des autres) et des compétences qui permettent de dépasser les positions sociales et d'agir sur son environnement”.

L'Emancipation comme condition du politique. L'agir social réinterrogé. Virginie Poujol et Olivier Douard (dir.), Edilivres, 2018.

SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

La durabilité d'un système alimentaire s'observe autour de différentes dimensions :

- La sécurité alimentaire (qualité, disponibilité, adéquation...)
- La nutrition (santé...)
- La dimension sociale et culturelle (inégalités, identité...)
- Les modes de gouvernance (participation, transparence..)
- La dimension économique (emplois décents, équité...)
- La dimension environnementale (pollution, biodiversité...)
- Pour aller plus loin : [programme URBAL](#)

6. Ressources

- ▶ [Rapport Tiers Lieux à but non lucratif, Relier et réseau des CREFAD, Août 2021](#)
- ▶ [Brochure FAB LIM Les Tiers lieux nourriciers et cycle de webinaires](#)
- ▶ [La Coopérative des Tiers -Lieux](#)
- ▶ [Le collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation](#)
- ▶ [Projet accessible du réseau Civam](#)
- ▶ [Cartographie des 100 lieux nourriciers \(AFAUP\)](#)
- ▶ [Chaire Unesco Alimentations du Monde : So What et centre de ressource sur la précarité alimentaire](#)
- ▶ [LERIS : Laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale](#)

RESSOURCES POUR DÉCOUVRIR LES OUTILS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE : MOBILISATION ET ANIMATION

- ▶ [Livret sur la participation de la SCOP Le Pavé \(porteur de parole, débat mouvant, entretiens mutuels, enquête sensible...\).](#)
- ▶ [Boîte à outils de l'Association Aequitaz \(freins et leviers de mobilisation, rôles possibles, principes relationnels, animation de séance...\).](#)
- ▶ [La Trouvaille : l'arpentage](#)



7. Outils

☀️ Outils pour l'action collective ☀️

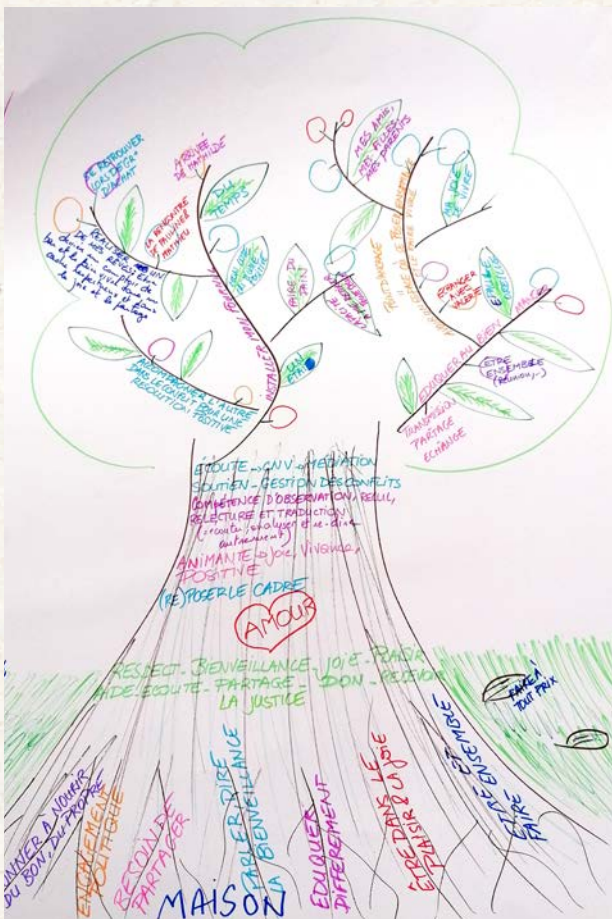
L'ENTRETIEN MUTUEL

Pour favoriser l'interconnaissance dans le groupe et une approche politique de l'alimentation

L'entretien mutuel se fait deux par deux, chacun dispose du même temps d'expression. Il vise à comprendre le rapport de chacun à l'alimentation et aux inégalités : histoire personnelle avec l'alimentation, regard sur le monde (qu'est-ce qui m'indigne ?), regard sur le territoire (selon moi comment ça se passe autour de moi), sur quoi j'aimerais agir ? comment ? de quel monde je rêve ? etc.

L'ARBRE DE VIE (source : V. Thérain de FMVT conseil et de l'approche narrative)

Pour chercher le sens commun



L'ENQUÊTE SENSIBLE

Pour créer une culture et une compréhension commune des enjeux.

A l'aide d'une grille de questions, élaborée collectivement, mener une enquête auprès des personnes accueillies à l'aide alimentaire, des habitant.e.s du quartier, des producteurs sur les marchés, des petits commerçants... pour connaître leurs réalités sur le sujet de l'alimentation : leurs pratiques, leurs difficultés, leurs visions des enjeux et des priorités...

Lors d'une séance de groupe, chaque participant travaille sur son arbre.

A partir d'un dessin d'arbre, la personne va identifier les points suivants :

- Les racines. Qu'est-ce qui fait que je suis la personne unique que je suis et qui souhaite s'impliquer dans le projet ?
- Le sol. Quelles valeurs je souhaite voir vivre et porter ?
- Le tronc. Mes qualités, compétences, savoir-faire.
- Les branches. Mes objectifs, projets, rêves, espoirs à court, moyen et long terme pour le projet.
- Les feuilles. Mes ressources pour m'engager et celles dont a besoin le projet.
- Les fruits. Les moments scintillants, les belles réussites passées, présentes ou futures.
- Les feuilles mortes. Ce que je suis prêt à lâcher pour m'investir et faire vivre le projet.

A l'issue de ce temps individuel, tous les arbres sont affichés, chacun présente ce qu'il a écrit et l'échange sur le projet commun peut commencer !

LA CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE

Pour comprendre le territoire, construire une approche systémique et développer les coopérations.

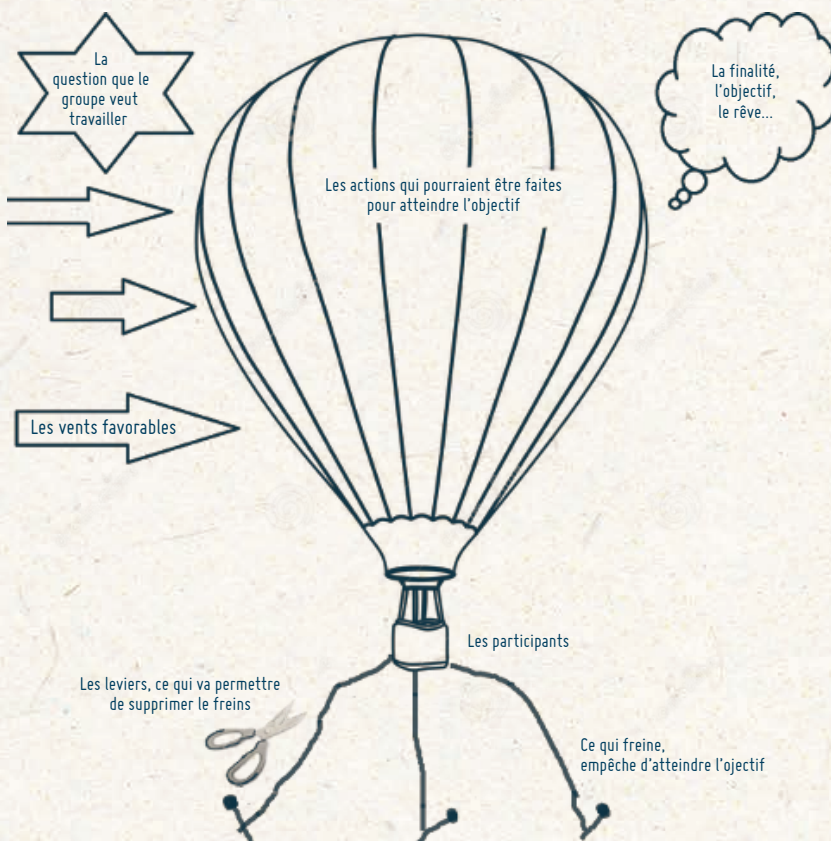
Pour construire une cartographie collaborative des ressources, nous partons d'un plan, d'une carte (type google map) imprimée en grand format. Chacun va alors désigner/ placer ce qui constitue pour lui les ressources du territoire : des producteurs locaux, des lieux d'approvisionnement (commerces, supermarchés), des associations de solidarité fréquentées etc. tout en explicitant pourquoi il choisit de désigner spécifiquement ces lieux- là. va alors se construire une carte subjective et collective, support de la construction du Tiers-Lieux.

Cette animation peut se faire lors d'un événement public, avec un groupe ou individuellement. Elle peut se faire en une fois ou en plusieurs (carte affichée dans un local associatif qui sera complétée progressivement).



LA MONTGOLFIÈRE

Pour construire un projet commun avec toutes les parties prenantes.



Cet outil permet de travailler collectivement les perspectives du projet. Il peut être réalisé en petits groupes avec une mise en commun à la fin. Il permet d'identifier :

- les enjeux
- les objectifs
- les leviers d'action
- les ressources disponibles et à mobiliser
- les freins à l'action
- les actions à mener
- les participant.e.s

L'ARBRE DES COMPÉTENCES

Pour favoriser la dynamique de groupe, identifier les compétences de chacun et celles dont on a besoin, et développer la puissance d'agir.

Atelier : préparer en amont des arbres dessinés sur les paperboard qui correspondent aux différents types de compétences (s'appuyer sur les 5 catégories de compétences citées dans le guide).



Exemple de compétences

- Le rapport à la terre : connaître les agriculteurs, fabriquer et entretenir un poulailler, cultiver la terre
- La transformation alimentaire : conserves, recettes, budgéter les recettes
- Différentes compétences pratiques: couture, bricolage, autres compétences manuelles, permis conduire,...
- Gestion de projet : coordination, communication, animation, administratif, comptabilité, organisation...
- Compétences sociales : mobiliser, rassurer, travailler ensemble, déléguer, laisser faire, négocier, se débrouiller...

Déroulé de l'atelier

1. Réflexion individuelle : Qu'est-ce que je sais faire ? (Une compétence par post-it + le nom de la personne).
2. Petits groupes (2 ou 3) : Échanges sur les compétences, l'expérience des uns et des autres
3. Ensemble : On colle les post-it sur les arbres par thématique de compétence :
 - Les compétences communes à tout le monde : tronc
 - Les compétences spécifiques : branches

Sur la base des compétences identifiées, quelles sont les actions que nous pouvons mettre en place ?

Qu'est-ce que nous avons en commun et quelles compétences nous manquent pour la réalisation du projet ? Où va t'on aller les chercher ?

Merci !

*à tous les habitant.e.s, bénévoles, salarié.e.s,
agriculteurs/trices, travailleur-euses sociaux,
chercheur.es qui ont contribué, de près ou de
loin, à ce travail et qui poursuivent chaque
jour leurs actions pour que chacun.e ait accès
à une alimentation choisie et adéquate, pour
des systèmes alimentaires plus durables et
pour la vitalité de la démocratie alimentaire.*

AUTRICES DE CE GUIDE

Spelca Budal
Virginie Poujol
Pauline Scherer

CONTACTS

LERIS
Laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale
www.leris.org — leris@leris.org

